



BANQUE des
TERRITOIRES



Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires

La rentrée ÉDURÉNOV

14 septembre 2023

Présentation du Hub des Territoires



Alexandra RINGOT-BOTTEMANNE

*Responsable Innovation ouverte
Banque des Territoires*

Mot d'accueil



Kosta KASTRINIDIS

*Directeur des Prêts
Banque des Territoires*



Introduction



François DEMARCQ

*Ingénieur général des mines à la retraite
Ancien directeur général de l'ADEME*

Auteur du Rapport sur la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, 2020

Rénovation énergétique des bâtiments scolaires

Présentation du rapport remis le 26 février 2020

1. Introduction et avertissement

- Accord de Paris, loi énergie-climat, SNBC, PPE, décret tertiaire
- Une task-force ? Des consultations, une réunion, un rapport
- Des lacunes évidentes quant aux parties prenantes
- Une consultation des collectivités locales au niveau « technique »
- Des propositions qui nécessiteront donc encore des concertations dans des cadres appropriés, puis des décisions
- Une rédaction sous la contrainte du temps
- Des lacunes sur le fond : l'outre-mer, l'enseignement privé...
- Des remerciements...

2. Le constat (1)

- 130 Mm² de bâtiments scolaires publics, près de la moitié de la surface des bâtiments des collectivités locales (+ 27 Mm² privé)
- 45 000 écoles, 5 300 collèges, 2 300 lycées publics
- 59 % des écoles primaires ont une surface inférieure à 1 000 m²
- Consommation unitaire des écoles : 135 kWh/m².an en énergie finale
- Effort annuel d'investissement :
 - **3,7 Mds€ pour les écoles / investissement du bloc communal 29,6 Mds€**
 - **1,9 Mds€ pour les collèges / investissement des départements 9 Mds€**
 - **2,7 Mds€ pour les lycées / investissement des régions 9,7 Mds€**
 - **Total : 8,3 Mds€ / 48,3 Mds€**

2. Le constat (2)

- La rénovation énergétique a du mal à figurer dans les priorités des investissements dans les bâtiments scolaires (25 % des dotations DSIL à ces bâtiments malgré la priorité affichée)
- Les bâtiments scolaires ont leur part, pas plus, dans les priorités de rénovation énergétique du parc communal (40 % des 100 M€ DSIL affectés à cette action)
- Les CPE couvrent seulement 5,5 % de la surface des bâtiments scolaires, malgré les résultats obtenus (de 15 à 40 %)
- Estimation : 300 €/m², on peut viser 40 % de réduction des consommations
- L'atteinte d'un objectif de -40 % pourrait coûter 40 Mds€, à répartir sur 10 ans, soit la moitié de l'effort actuel d'investissement total dans les bâtiments scolaires, ou le double (?) de l'effort consacré à la rénovation énergétique

3. Des obligations réglementaires

- **Connaissance des émissions de GES et des consommations**
 - Bilan carbone (communes de plus de 50 000 habitants)
 - DPE (sauf petites écoles) et affichage
- **Travaux**
 - En cas de rénovation lourde
 - Travaux « embarqués »
- **Décret tertiaire (actions dont travaux)**
 - - 40 % en 2030 par rapport à 2010
 - - 50 % en 2040
 - - 60 % en 2050
 - Reporting (base OPERAT)
- **Pas d'obligation d'audit énergétique pour les collectivités, mais étape indispensable aux projets**

4. Les stratégies de rénovation

- **Une course au long cours avec 2050 en ligne de mire**
- **Typologie :**
 - Bonne gestion, mesure et régulation
 - Idem, plus investissements dans les systèmes et le bâti, à optimiser pour obtenir les meilleurs résultats intermédiaires en 2030 sans obérer les étapes ultérieures éventuelles, temps de retour 10-30 ans
 - Restructurations lourdes, logique patrimoniale, maîtrise de l'énergie « embarquée », pas de temps de retour
- **Besoin d'une stratégie immobilière, ou au moins d'un programme pluriannuel « action énergie-climat pour le patrimoine scolaire »**
- **Lancer les actions sur l'ensemble de la typologie**
- **Amiante, qualité de l'air intérieur, énergies renouvelables**

5. Le confort d'été

- Prise en compte dans les projets du confort d'été
- Mesure d'urgence « canicules »

Proposition n°1 : Le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse devrait ouvrir sans délai avec les régions un chantier visant la sécurisation d'urgence des salles d'examen par rapport au risque d'une canicule pendant les épreuves du baccalauréat.

6. La motivation et la formation des acteurs

- Motivation des élus et responsables (parler climat...), déficit de connaissances, de savoir-faire et de confiance

Proposition n°2 : Lancer un programme de certificats d'économies d'énergie concernant la formation des élus locaux à l'action énergie-climat dans les bâtiments publics.

Proposition n°3 : Compléter la Charte du bâtiment durable par un engagement d'appliquer l'échéance 2030 du décret tertiaire à tous les bâtiments scolaires et organiser un « Tour de France » du Plan bâtiment durable pour faire émerger l'action énergie-climat dans les bâtiments scolaires parmi les priorités des plans pluriannuels d'investissement (PPI) des nouvelles équipes municipales (...).

- Animation et projets pédagogiques dans les établissements (cf. CUBE.S), avec des retombées « à la maison » ?
- Intéresser la communauté scolaire à travers la caisse des écoles

7. L'accompagnement des communes petites et moyennes (1)

- Manque de compétences spécialisées dans les petites ou moyennes collectivités – aspects technico-économiques, juridiques, financiers
- Conseillers en énergie partagés (syndicats d'énergie, intercommunalités, ALEC, etc.) – 321 en place, 20 000 communes y ont accès, 8 000 l'ont fait en 2019 – aidé et suivi par l'ADEME
- Programme ACTEE (FNCCR) : outils, appel à projets, « économes de flux » et montage de projets – financement CEE

Proposition n°4 : Prolonger et amplifier fortement, au-delà de 2021, le programme ACTEE porté par la FNCCR et assurer une étroite coordination avec le dispositif des conseillers en énergie partagés animé par l'ADEME.

7. L'accompagnement des communes petites et moyennes (2)

- Massifier la réalisation des audits énergétiques dans un cadre mutualisé

Proposition n°5 : L'ADEME devrait proposer aux syndicats d'énergie, aux entités porteuses des conseillers en énergie partagés et à celles bénéficiant du programme ACTEE de signer des « contrats-cadres d'aide à la décision sur les bâtiments scolaires » permettant notamment de massifier la réalisation des audits énergétiques pour les petites et moyennes communes.

- La Banque des Territoires doit aider à l'élaboration de stratégies patrimoniales sur les parcs de bâtiments publics
- Mutualisation la préparation et la conduite des projets, jusqu'à la maîtrise d'ouvrage, grâce à l'art. L. 2224-34 modifié du CGCT

Proposition n°6 : Confirmer par décret en Conseil d'Etat, décret simple, ou à défaut par circulaire aux préfets, les larges possibilités de mutualisation offertes désormais par l'article L. 2224-34 du code général des collectivités territoriales.

8. La sécurisation des contrats

- Les CPE sont un instrument sûr, adaptable, ayant fait ses preuves, mais encore sous-utilisé
- Guides, centres de ressources, plateformes, etc.
- Des réformes successives des marchés publics

Proposition n°7 : Rédiger un cahier des clauses administratives générales (CCAG) approuvé par l'administration et applicable aux marchés globaux de performance et mettre à jour simultanément le clausier des marchés publics de performance énergétique.

- Des petites collectivités peu armées face à des travaux délicats

Proposition n°8 : Etendre, à partir de 2021 ou 2022, l'obligation pour les entreprises de disposer d'un label RGE lorsqu'elles réalisent des travaux d'économies d'énergie ou d'énergies renouvelables pour le compte des collectivités locales maîtres d'ouvrage (hors marchés publics de performance énergétique).

9. Les enjeux industriels

- La « massification » peut aussi être technique, sur des patrimoines similaires, sans dégrader les caractéristiques architecturales
- Le projet CEE Energiesprong (porté par Greenflex) fait émerger des chartes entre maîtres d'ouvrage pour fixer des niveaux d'exigence communs et des offres industrielles d'ensembliers (façades, toitures, CVC)
- Quatre démonstrateurs doivent concerner les bâtiments scolaires

Proposition n°9 : Rechercher un financement public (de l'Etat, de l'ADEME ou des régions intéressées) au profit des collectivités locales volontaires pour réaliser les démonstrateurs de bâtiments scolaires du programme Energiesprong, au titre des aides à l'innovation.

10. Une approche scientifique indispensable

Proposition n°10 : Elaborer un programme de recherche associant les organismes compétents (CSTB, CEREMA, ADEME...) pour établir des référentiels et des recommandations sur les questions techniques spécifiques aux bâtiments scolaires (ventilation, intermittence des usages, confort d'été, interventions en fonctionnement...) et définir une typologie historique de ces bâtiments permettant de dégager des approches techniques communes de rénovation.

11. Le financement (1)

- Le grand plan d'investissement a prévu 500 M€ de crédits d'Etat (DSIL) en cinq ans pour la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités : ce volet est correctement exécuté
- Il comporte un volet confié à la Banque des Territoires : 2 Mds€ de prêts AmbRE (sur fonds d'épargne) et 500 M€ en fonds propres (avances remboursables – cf. « intracting » - et participations). Malgré l'animation réalisée, le résultat financier est très décevant
- Le taux du prêt AmbRE n'était pas compétitif ; les collectivités se voyaient offrir des crédits plus avantageux par les banques classiques ; mais une ligne de crédit BEI permet depuis fin 2019 d'offrir des taux fixes à long terme inférieurs à 1 %... et il faut maintenir le travail d'animation de la Banque des Territoires et ses aides à la préparation de diagnostics et de stratégies
- A terme, la CDC peut-elle aussi devenir une « banque du climat » orientée vers les collectivités ?

11. Le financement (2)

- Les grandes priorités de l'Etat dans les territoires se traduisent par des programmes comme « Action Cœur de Ville » et par la création de l'ANCT : ils ne constituent cependant pas des sources de financement autonomes mais visent plutôt une organisation de l'expertise et une priorisation des dotations sur projets (DSIL, DETR)
- La politique de la ville et « Action Cœur de Ville » ouvrent toutefois droit à des taux avantageux de la Banque des Territoires
- La négociation des fonds structurels européens (FEDER...) est en cours, comme celle des contrats de plan Etat-régions (CPER) et de leurs annexes ADEME-régions : la priorité de l'action énergie-climat pour le patrimoine scolaire devrait être mieux affirmée par tous les acteurs

12. Conclusion

Proposition n°11 : Lancer, après concertation et mise au point des mesures retenues du présent rapport, un programme national « Action énergie-climat pour les bâtiments scolaires », piloté dans un premier temps par la coordonnatrice interministérielle pour la rénovation énergétique des bâtiments puis confié, à partir de 2022, à l'ANCT dont il constituera un « programme national d'appui ».

Le programme ÉDURÉNOV



Nicolas TURCAT

*Directeur du programme EduRénov
Banque des Territoires*



La Banque des Territoires et ses partenaires lancent EduRénov pour accélérer la rénovation du bâti scolaire

ÉDURÉNOV

Le programme **ÉduRénov**, est le **programme pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires** lancé par la Banque des Territoires et ses partenaires en mai 2023.

Il vise à **accélérer et massifier la rénovation énergétique des écoles, collèges, lycées et bâtiments annexes** en fournissant aux collectivités locales les outils et ressources nécessaires à la réalisation de leurs projets.

ÉduRénov en quelques chiffres-clés

10 000

projets de rénovation de bâti scolaire emblématique valorisés, accompagnés et/ou financés **d'ici 2027**

40%

d'économie d'énergie minimale pour les projets intégrant le programme

50 M €

sur 5 ans pour financer les études et l'ingénierie nécessaires au lancement des projets par les collectivités

2 Mds €

sur 5 ans pour financer des travaux de rénovation énergétique (prêts)

EduRénov propose un accompagnement sur mesure, adapté à la maturité de chaque projet



S'inspirer pour définir son projet

- Intégrer la communauté EduRénov et participer à ses événements exclusifs
- Accéder à des ressources, outils et services dédiés pour faciliter la mise en œuvre des projets
- Se tenir informer des meilleures pratiques et innovations en matière rénovation énergétique
- S'inspirer de projets déjà réalisés

Une ressource



Structurer son projet et se lancer

- Être accompagné dans le cadre de l'AAP Chêne du programme ACTEE (FNCCR + bonification Banque des Territoires) : économe de flux, études énergétiques, assistance à maîtrise d'œuvre
- Bénéficier du financement par la Banque des Territoires d'audits énergétiques, d'appuis aux montages juridico-financiers, etc.

50 M€ d'ingénierie mobilisés



Financer son projet et le concrétiser

- Profiter des outils de financement de la Banque des Territoires (EduPrêt, avances remboursables intracting, etc.)
- Bénéficier d'un service d'accompagnement à la recherche de financements (exemple : SubZen, ou valorisation CEE via la Poste)
- Se faire accompagner pour monter des structures de portage utilisant le tiers-financement

2 Mds € mobilisés sur 5 ans



Valoriser mon projet et être une source d'inspiration pour les projets d'autres collectivités

Au 14 septembre, 62 projets ont été intégrés au programme EduRénov et plus de 800 projets potentiels ont été recensés

IMPACTS DU PROGRAMME

62 totems

51 écoles et groupes scolaires,
5 collèges, 2 lycées, 3 universités,
1 pôle scolaire



167 352 m²
ÉduRénovés



47 415
élèves concernés



50 %
d'économies
d'énergie générées

94 M€ de financements ÉduRénov mobilisés

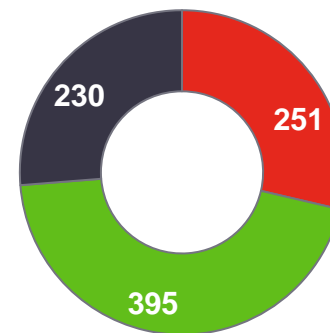
05 communes « Petites Villes de Demain »

06 communes « Action Cœur de Ville

05 communes comportant un QPV

05 partenariats tissés

Un vivier de **+800** projets identifiés au 14 septembre pour amplifier la dynamique



- dont **251** projets identifiés via la veille sur appels d'offres
- dont **395** projets identifiés par les Directions Régionales, parmi lesquels **180** identifiés via un dépôt de demande de financement au Fonds Vert
- dont **230** projets identifiés par nos partenaires (ACTEE+, MENJ)

Premiers retours d'expérience



M. Dieunor EXCELLENT

Maire de Villetaneuse (93)



M. Benoît GUIOST

Maire de Gommegnies (59)



Mme Claire GUIHENEUF

*Directrice générale de la SEM
Brest Métropole Aménagement*

M. Dieunor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse (93)

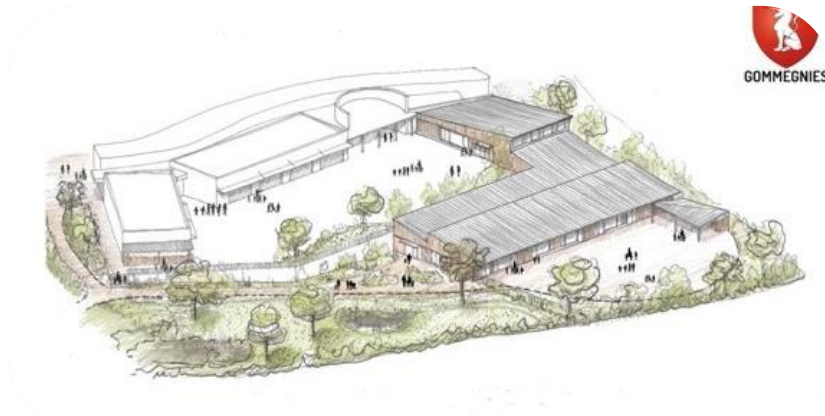
Rénovation et extension de l'école maternelle Jacqueline Quatremaire



- Livraison **juillet 2024**
- Extension de **+ 2000 m²**
- **+ 300 élèves**
- **40% d'économie d'énergie** ciblé
- **Matériaux biosourcés** (fibre de bois) ; chauffage en **géothermie**
- **Toit végétalisé** et orientation sud retravaillée
- Chantier à faible nuisances : **80% de déchets valorisés**
- Coût travaux : **10,2 M€**
- Part du financement Banque des Territoires : **4 M€** (39%)

M. Benoît GUIOST, Maire de Gommegnies (59)

Rénovation et extension de l'école René Jouglet

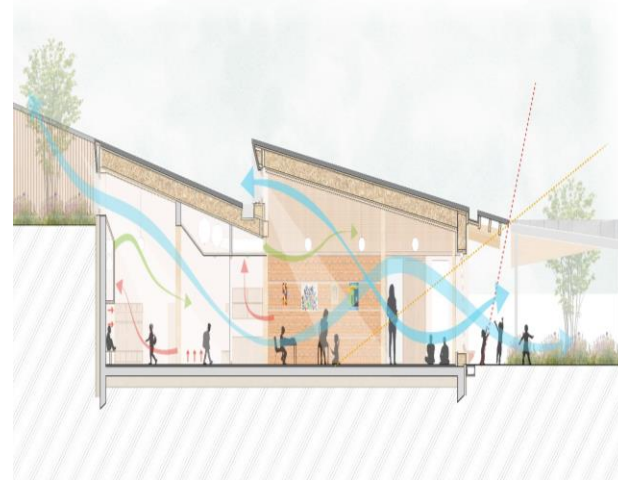


- Inauguration en **janvier 2024**
- Futur **Groupe scolaire Antoine-de-Saint-Exupéry**
- Extension de **+460m²**
- **139 élèves**
- **Chantier participatif** de fabrication de 4 000 briques en terre crue sur le site avec un effet sur le **confort d'été** du bâtiment
- **Matériaux biosourcée & géosourcés** à partir du territoire
- Coût travaux : **2,8 M€**
- Part du financement Banque des Territoires : **1,3 M€ (46%)**

1ÈRE ÉTAPE : ORGANISATION DE TABLES RONDES



2ème ÉTAPE : CHOIX DE CONCEPTION



3ème ÉTAPE : PRÉPARATION Pressage et ramassage des ballots de paille



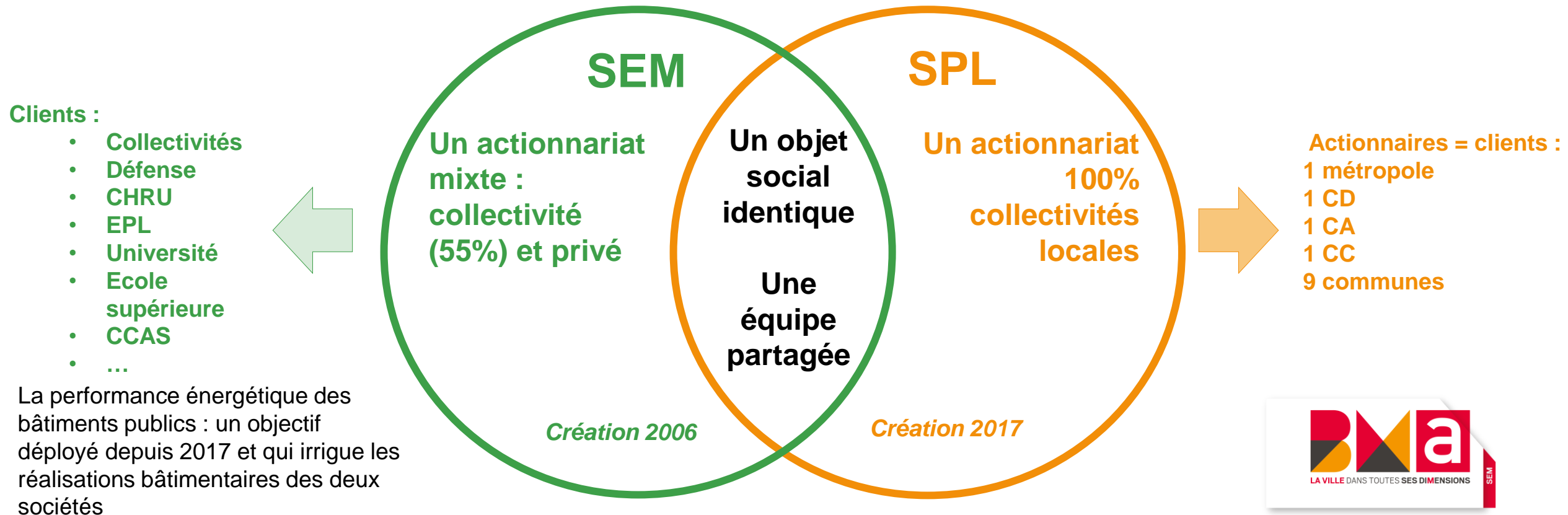
4ème ÉTAPE : MISE EN ŒUVRE

Utilisation des
briques en terre
cru



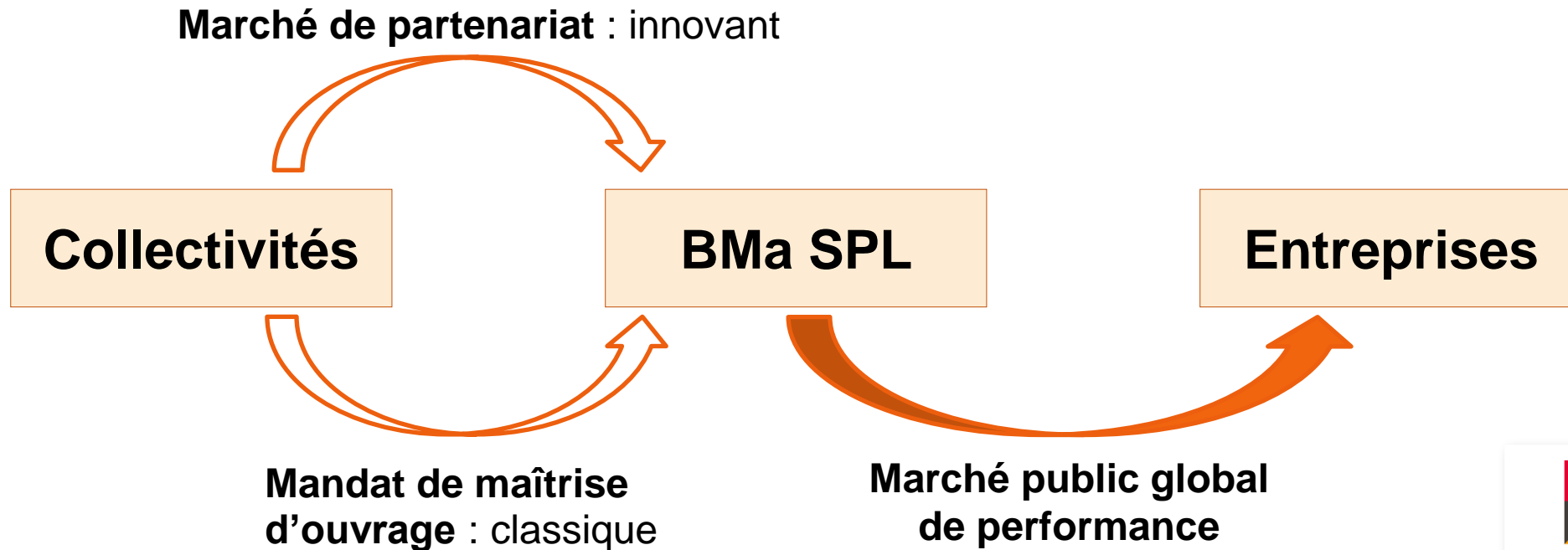
Mme CLAIRE GUIHENEUF Directrice générale de la SEM BREST MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT (BMa) Via TEAMS

BMa: Un projet, 2 sociétés

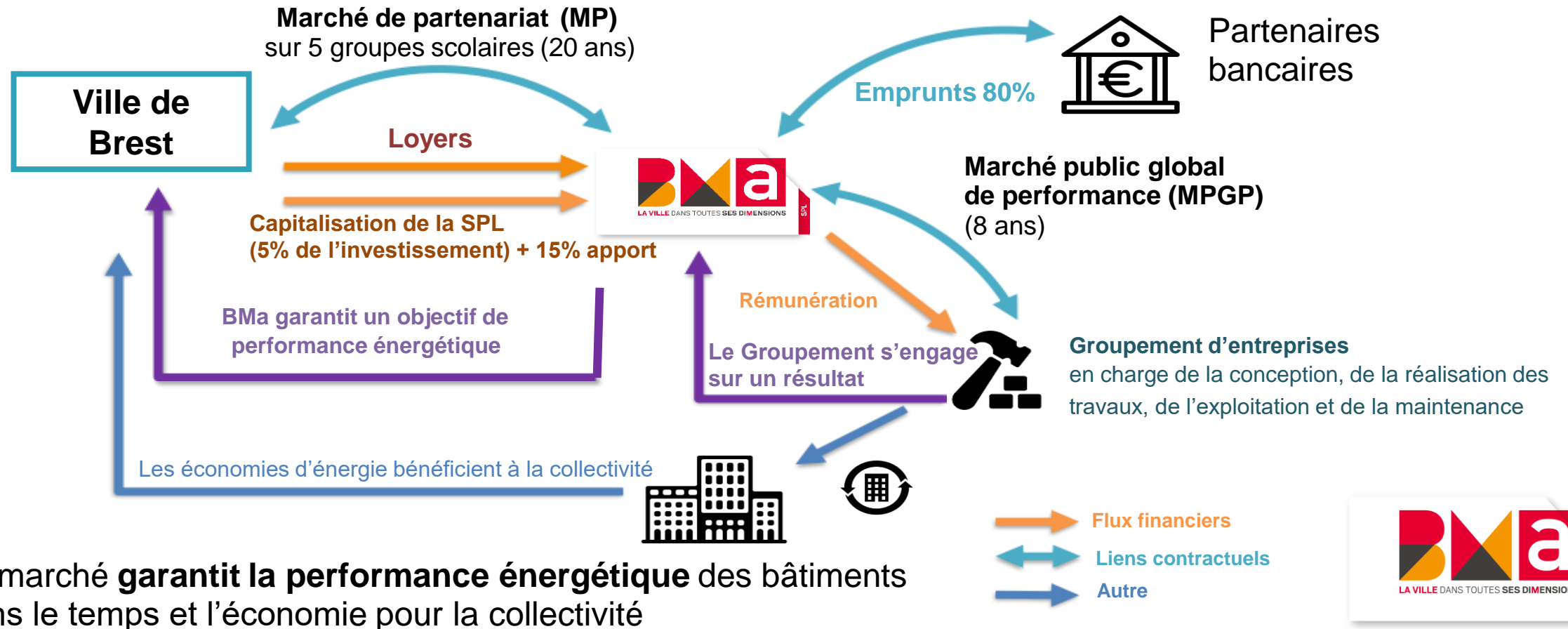


Mme Claire GUIHENEUF Directrice générale de la SEM Brest Métropole Aménagement (BMa)

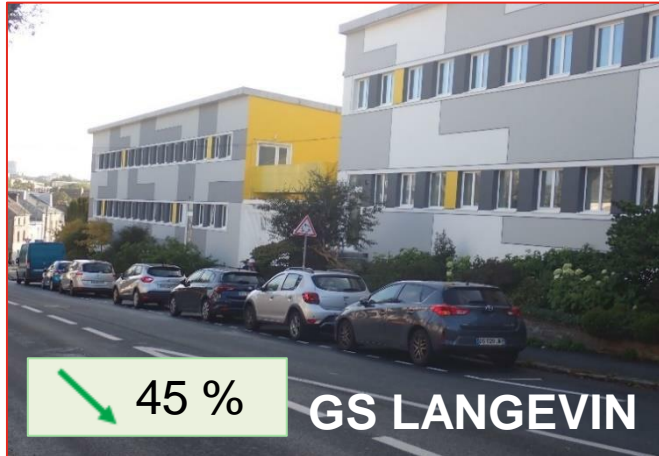
Modes d'intervention possibles



Mme Claire GUIHENEUF Directrice générale de la SEM Brest Métropole Aménagement (BMa)

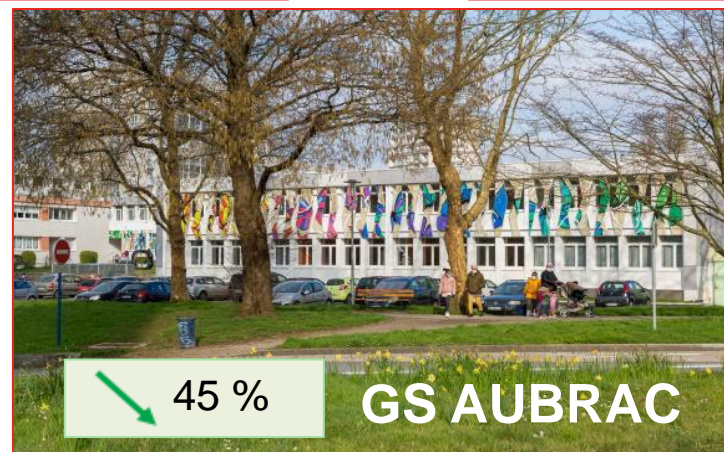
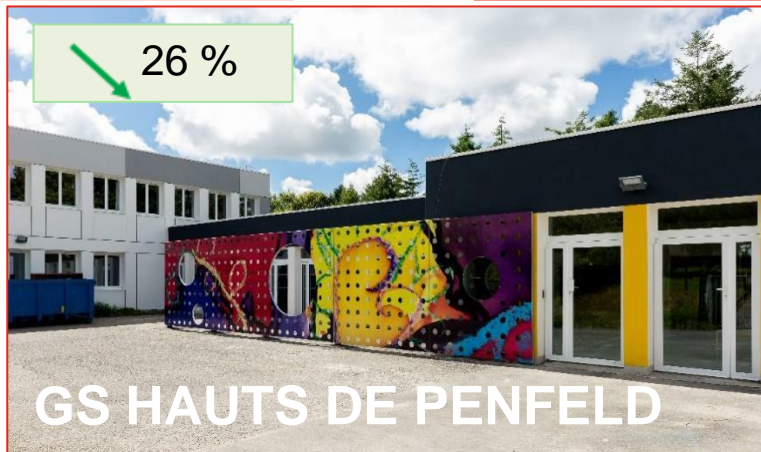


Mme Claire GUIHENEUF Directrice générale de la SEM Brest Métropole Aménagement (BMa)



Signature marché :
février 2019

Livraison 5^{ème} GS :
juillet 2022



03

**Des solutions
pour accélérer
vos projets**

Des outils à votre disposition pour accélérer vos projets



Mathias QUARTERON

*Chargé de mission
Efficacité énergétique
ACTEE – FNCCR*



Thomas BARBE

*Responsable des financements externes
Banque de Financement et d'Investissement
La Banque Postale*



Solène JALLET

*Cheffe de projet
Secteur Public et projets complexes
Banque des Territoires*



Mathias QUARTERON, Chargé de mission ACTEE

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Energétique

ÉDURÉNOV

Dans le cadre du **Fonds CHÊNE** du programme ACTEE, un **bonus financier** est accordé pour plusieurs axes de financement ciblant les établissements scolaires.

Le bonus sera préférentiellement attribué aux projets proposant de réaliser **40% d'économie d'énergie**. Il concerne 3 lots de l'AAP :

- **Lot 1 - Ressources Humaines** : 25% de subventions supplémentaire pour les **postes d'économe de flux** dès lors que ceux-ci dédient plus de deux-tiers de leur temps au bâti scolaire. Au total **80% du besoin de financement** peut être pris en charge si le poste est pérennisé (titularisation ou CDI).
- **Lot 3 - Études énergétiques** : 30% de subventions supplémentaire pour toutes les **études portant sur un bâtiment scolaire**, si celui-ci se situe hors périmètre de zonage prioritaire. Au total **80% du besoin de financement** peut-être pris en charge.
- **Lot 4 - Maîtrise d'Œuvre** : **+5€/m²** sur le forfait de base pour les **bâtiments scolaires**. **40€/m²** pris en charge par projet et jusqu'à 45€/m² si il s'agit d'une commune rurale.

Thomas BARBE, Responsable des financements externe, La Banque Postale



Pourquoi Subzen par La Banque Postale ?

Baisse des marges de manœuvre
Complexification des subventions



Notre proposition de valeur

Accompagnement des acteurs locaux moins armés pour la captation de subventions (par manque de temps/technicité/connaissance) pour **optimiser le plan de financement** de leurs opérations d'investissement

Une offre en ligne avec notre positionnement de **BFI citoyenne** en aidant à réaliser des projets favorables à la planète et à la société



Une mission d'accompagnement complète

3 briques modulables et complémentaires

1

Recherche des financements

Effectuer une veille permanente et des recherches ciblées sur les projets accompagnés, le cas échéant après une phase de diagnostic

2

Montage du dossier

Coordonner la constitution du dossier et piloter le suivi auprès du financeur

3

Suivi et gestion du dossier

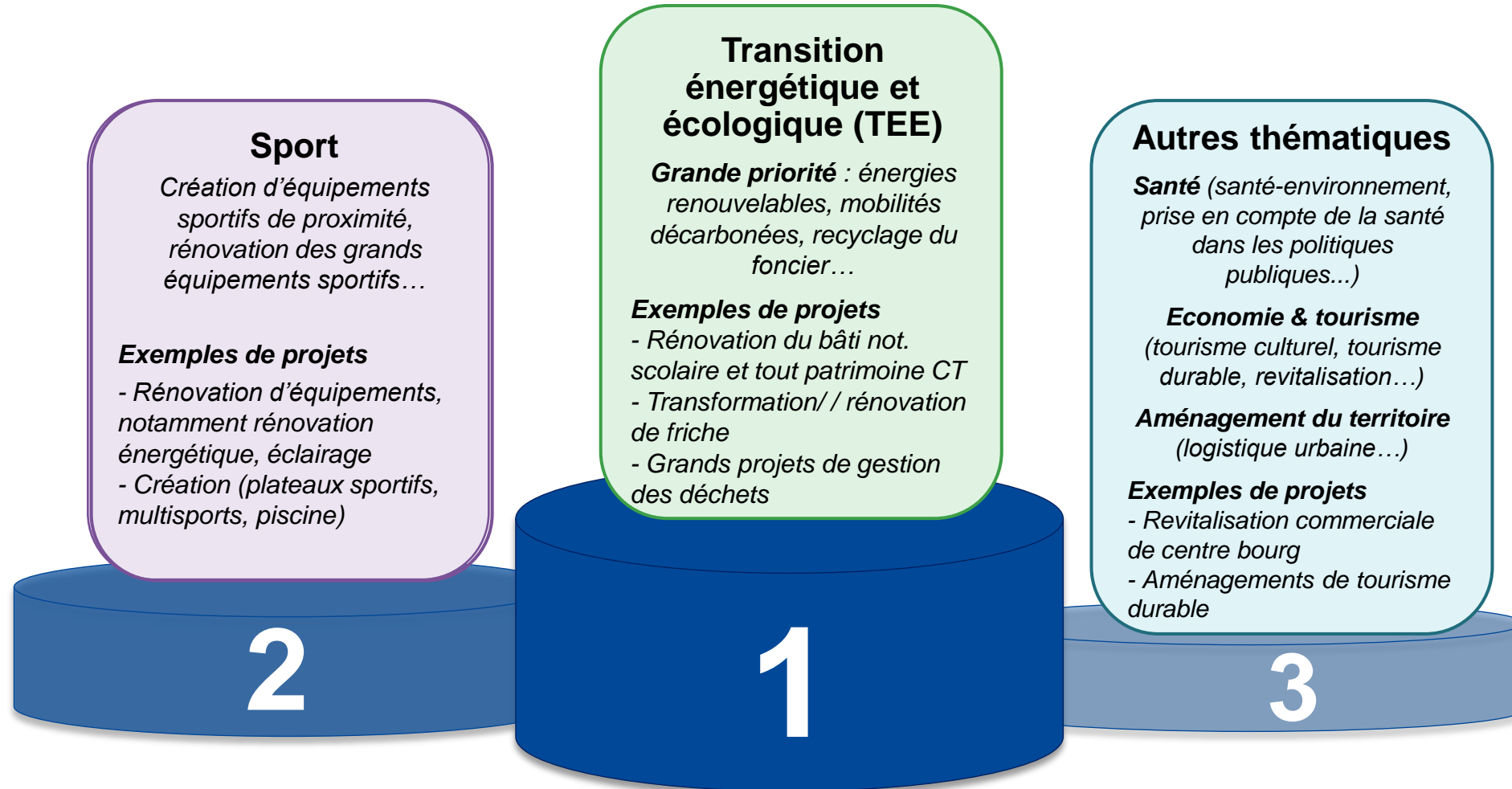
Sécuriser l'obtention des aides en coordonnant les demandes de versement et en assurant le suivi des obligations



Rechercher et cibler des subventions adaptées

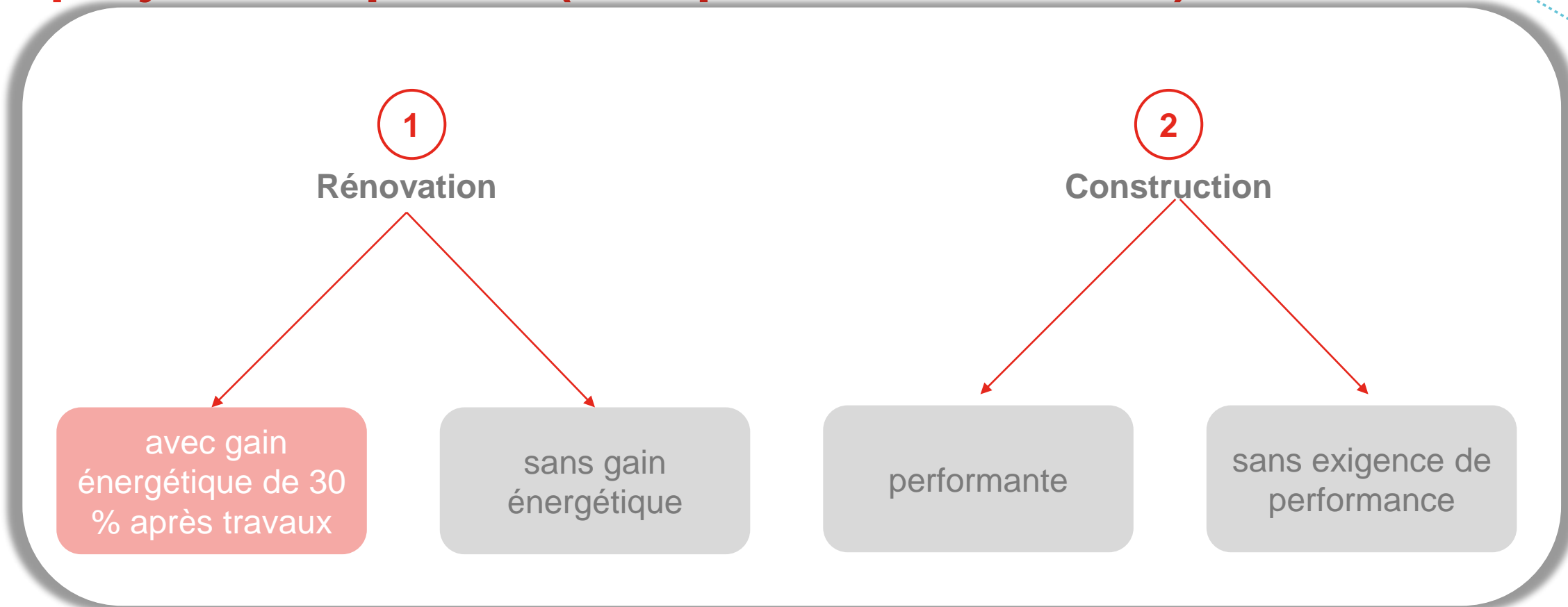
Europe	National	Local	Autres
Fonds structurels <ul style="list-style-type: none"> - FEDER - FSE+ - FEADER - FEAMPA - FTJ 	Plan de relance, PIA... Agences de l'Etat : ANS, Agences de l'eau, ARS, Ademe... Autres dispositifs des opérateurs nationaux	Services déconcentrés (DSIL, DETR, FNADT, Fonds vert...) Département Région	Sources privées telles que : <ul style="list-style-type: none"> - Fédérations sportives - Fondation du Patrimoine

Les thématiques porteuses / Exemples de projets accompagnés





Mme Solène JALLET Chef de projet Secteur Public et projets complexes (Banque des Territoires)



Présentation Eduprêt / Rénovation performante

Objectif favoriser la rénovation des établissements éducatifs

- confort thermique en hiver comme en été
- une éducation de qualité
- gains énergétiques pour les bâtiments publics

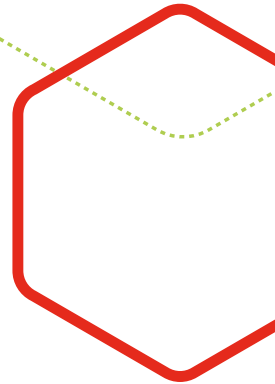
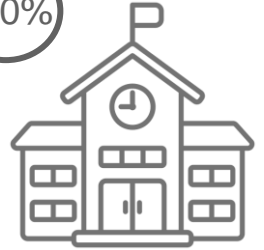
Périmètre de la crèche jusqu'à l'Université incl. cantine, gymnase, cours de récréation, centre de loisirs...



Eduprêt - Rénovation performante

+ de 30% de gain énergétique		
Taux	Variable Livret A + 0,4%	Fixe
Durée	20 à 60 ans	15 à 40 ans

-30%



Financement de la réhabilitation de l'école André Boissière à Périgueux

Données contractuelles

Emprunteur

Mairie de Périgueux

Opération

Rénovation thermique de l'école élémentaire André Boissière : isolation par l'extérieur, isolation des combles, remplacement des menuiseries, calorifugeage des canalisations, centrale de traitement de l'air, prise en compte du confort d'été...

Financement

- Signature : juin 2022
- Montant du prêt : 1 M€ sur 2,5M € de travaux
- Subvention : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- Ressource : Taux fixe BEI
- Durée d'amortissement : 20 ans



Données extra-financières

Consommation énergétique

AVANT TRAVAUX:	APRES TRAVAUX:
244 KWhEP/m2/an	63 KWhEP/m2/an

✓ gain énergétique de 74%

GES

AVANT TRAVAUX:	APRES TRAVAUX:
66 KgéqCO2/m2/an	13 KgéqCO2/m2/an

✓ réduction des émissions de GES de 80%

Appel à solutions innovantes lancé par la Banque des Territoires pour l'identification massive de nouveaux projets

Quels objectifs ?	<p>Identifier une solution innovante permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De détecter rapidement <u>1 000 projets potentiels à intégrer rapidement au programme EduRénov</u> compte tenu de l'intérêt de la collectivité pour la rénovation énergétique d'un ou plusieurs de ses bâtiments scolaires et/ou d'un potentiel important de rénovation énergétique selon les caractéristiques techniques des bâtis • D'engager un premier contact avec un élu / technicien au sein de la collectivité concernée pour concrétiser l'intégration des projets au programme
Quels moyens ?	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de la solution lauréate par un jury qualifié en décembre 2024 • Financement du développement / prototypage de la solution lauréate sur une période de 3 mois (janvier à mars 2024)
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs publics et/ou privés préférentiellement regroupés au sein de consortiums



Contactez-nous !

Ecrivez-nous pour en savoir plus sur le programme :

edurenov@caissedesdepots.fr

Ou contactez votre Direction Régionale de la Banque des Territoires



D'ores et déjà, les projets de rénovation énergétique de bâti scolaire dont vous avez connaissance peuvent être remontés via ce questionnaire

(Aussi accessible via ce lien) : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/banque-des-territoires-edurenov>



Téléchargez la plaquette du programme sur le site de la Banque des Territoires